

COMITÉ EHDAA

COMPTE RENDU

Lundi, 23 octobre 2023

1. Accueil et présentation des membres

PRÉSENCES

Mme Geneviève Beaudoin, École de la Saumonière
Mme Anik Boulianne, École des Bourdons et Courval
Mme Mélanie Gilbert, École des Sentiers et de la Riveraine
Mme Geneviève Gosselin, IRDPQ de Portneuf
Mme Danielle-Christine Houde, École secondaire Donnacona
Mme Karen Laverdière, École Sainte-Marie
Mme Julie Maltais-Laflamme, École de la Riveraine
Mme Céline Morasse, Centre de services scolaire de Portneuf
M. Stéphane Morissette, Centre de services scolaire de Portneuf
Mme Susy Paré, École des Bourdons

ABSENCES

Mme Diane Piché, École de la Saumonière
Mme Josée Roy, École secondaire Louis-Jobin

Madame Céline Morasse souhaite la bienvenue à tous les membres et chaque personne prend le temps de se présenter.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Mme Danielle-Christine Houde et appuyée par Mme Anik Boulianne.

3. Nomination aux postes de :

a) Présidence :

Mme Céline Morasse explique le rôle de la présidence.
Mme Suzy Paré propose Mme Julie Maltais-Laflamme à titre de présidente du comité EHDAA. Tous les membres sont en accord.

b) Vice-présidence :

Mme Céline Morasse explique le rôle de la vice-présidence.

Mme Suzy Paré se propose à titre de vice-présidente du comité EHDAA. Tous les membres sont en accord.

c) Secrétaire :

Mme Céline Morasse explique le rôle de la secrétaire.

Mme Julie Maltais-Laflamme propose Mme Mélanie Gilbert à titre de secrétaire du comité EHDAA. Tous les membres sont en accord.

4. Nomination d'un représentant au comité de parents

Mme Céline Morasse explique que le parent qui représentera le comité EHDAA au comité de parents doit être élu par les membres du comité EHDAA et que ce rôle représente cinq (5) rencontres dans l'année.

Elle précise que le rôle du parent qui siège sur le comité de parents est de communiquer des informations sur différents points que le comité EHDAA traite.

Il peut aussi être mandaté par le comité de parents pour apporter leurs questions. Mme Julie Maltais-Laflamme propose sa candidature, mais demande que l'un des membres puisse la remplacer si elle devait s'absenter. Mme Suzy Paré accepte d'être le parent substitut.

5. Adoption et suivi du compte rendu de la rencontre du 5 juin 2023

Mme Danielle-Christine Houde se questionne à savoir si les deux (2) nouveaux postes d'éducatrices spécialisées ont été comblés. Mme Céline Morasse précise que deux (2) éducatrices spécialisées ont été engagées, mais qu'une d'entre elles a quitté le Centre de services scolaire la semaine dernière.

Mme Céline Morasse explique aux membres qu'il sera possible d'assister aux rencontres en virtuel.

Mme Céline Morasse explique que depuis plusieurs années, le budget annuel du comité EHDAA était de 1000\$. Puisque l'année dernière les dépenses ont dépassé ce montant, le budget a été augmenté à 1500\$ pour cette année. Elle explique que c'est l'achat des cadeaux de la semaine de la persévérance scolaire qui prend une bonne partie du budget. Elle précise que nous en reparlerons à la prochaine rencontre du mois de novembre.

L'adoption du compte rendu est proposée par M. Stéphane Morissette et appuyée par Mme Suzy Paré.

6. Rôle du comité EHDAA

Mme Céline Morasse présente le dépliant du comité EHDAA. Elle en fait la lecture en précisant le rôle du comité.

7. Règles de régie interne du comité

Mme Céline Morasse précise la composition du comité et explique quels sont les parents qui peuvent siéger sur le comité.

Elle mentionne l'importance de confirmer leur présence lors de chaque rencontre afin de s'assurer d'avoir quorum. Elle précise également qu'il y aura cinq (5) rencontres dans l'année et que tous les documents traités lors de ces rencontres seront envoyés aux membres cinq (5) jours avant chacune des rencontres.

Elle rappelle que le comité n'est pas décisionnel, mais plutôt consultatif.

Elle informe les membres que les frais de déplacement seront automatiquement remboursés à la fin de l'année à tous les membres. Elle précise qu'il est également possible de se faire rembourser les frais de garde par le budget du comité EHDAA.

Par la suite, elle explique le contenu de la pochette et précise aux membres qu'ils peuvent faire la demande de ne pas recevoir les copies papier de ces documents et qu'ils peuvent apporter leur ordinateur.

8. Clientèle EHDAA 2023-2024

Mme Céline Morasse précise que le Centre de services scolaire procède à la comptabilisation d'élèves EHDAA en septembre et en octobre. L'information sera transmise à la prochaine rencontre du 27 novembre 2023.

9. Entente de scolarisation 2023-2024

Tout comme la clientèle EHDAA, l'information des ententes de scolarisation sera précisée à la prochaine rencontre du 27 novembre 2023.

10. Plan d'engagement vers la réussite (PEVR)

Mme Céline Morasse explique ce qu'est le plan d'engagement vers la réussite. Elle précise qu'il y a eu consultation des membres du personnel scolaire et que c'est à partir des commentaires et des suggestions des membres que les grandes orientations du plan d'engagement vers la réussite ont été établies.

Elle présente les défis importants du Centre de services scolaire de Portneuf et de son engagement envers la communauté.

Elle présente les quatre (4) grandes orientations qui guident chacune des actions du Centre de services scolaire dans la réalisation de la mission qui est la réussite des élèves. Finalement, Mme Céline Morasse fait la lecture des objectifs fixés en lien avec les orientations.

11. Correspondance

Mme Céline Morasse a reçu deux (2) correspondances.

Les membres du comité EHDAА recevront une invitation à une rencontre virtuelle lors de laquelle ils pourront en apprendre plus sur la loi du protecteur national de l'élève et la nouvelle procédure de traitement des plaintes en vigueur depuis le 28 août dernier dans le réseau scolaire québécois.

Mme Geneviève Buist, la nouvelle protectrice de l'élève, expliquera son rôle et ses responsabilités. Il y a deux (2) moments de prévus pour cette rencontre, soit mardi le 7 novembre 2023 à 19 heures, ou mardi le 28 novembre 2023 à 19 heures. Mme Céline Morasse invite fortement les membres à participer à cette rencontre. Le courriel d'invitation sera envoyé aux membres.

La deuxième correspondance vient d'un courriel de la part d'un ancien membre du comité EHDAА, Mme Sonia Groleau. C'est une offre de l'université Laval en lien avec des sports adaptés. Mme Céline Morasse propose au comité de faire suivre cette offre aux directions d'école ainsi qu'à nos partenaires du CIUSSS.

12. Affaires diverses

a) Budget 2022-2023 / 2023-2024 :

Le budget pour l'année scolaire 2023-2024 a été augmenté à 1500\$. Les membres recevront le budget 2022-2023 mis à jour à la prochaine rencontre du 27 novembre 2023, ainsi que le budget de l'année courante.

b) Chaîne téléphonique :

Mme Céline Morasse demande aux membres de vérifier la chaîne téléphonique.

Voici les changements à faire :

- Geneviève Beaudoin : 418-873-5121 (Bureau) à changer pour 418-286-2666
- Supprimer Mme Chantal Sanders

c) Frais de transport :

Mme Céline Morasse rappelle que les frais de déplacement seront remboursés à tous les membres en fin d'année scolaire. Les membres n'ont pas besoin de remplir le formulaire à cet effet. Le Centre de services scolaire s'en chargera.

13. Date et endroit de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre se tiendra le 27 novembre 2023, à 19 h 15, à la salle Tardivel du centre administratif.

14. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est proposée par Mme Julie Maltais-Laflamme et secondée par Mme Karen Laverdière.

Heure de levée de la rencontre à 21 h 11.

Durée : 1 h 57

Signature de la présidente

Signature de la secrétaire